

CCAS

Pour constituer le dossier de demande d'aide sociale, se munir des pièces suivantes :

- Carte vitale
- Livret de famille
- Dernier avis d'imposition ou de non imposition

RESSOURCES

- Dernier bulletin de salaire pour chacune des personnes vivant au foyer
- Bulletin de pension
- Notification de décision de l'ASSEDIC
- Notification RMI
- Indemnité journalière de la sécurité sociale
- Pension (Invalidité, accident)
- Notification de la CAF
- Justificatif du versement de la pension alimentaire
- Allocation compensatrice tierce personne
- Allocation personnalisée d'autonomie
- Autres

CHARGES

- ❖ Quittance de loyer
- ❖ Facture EDF – Gaz - Fuel
- ❖ Facture EAU
- ❖ Assurances
- ❖ Téléphone
- ❖ Frais de garde
- ❖ Pension alimentaire
- ❖ Autres

EMPRUNTS

- ◆ Tableau d'amortissement
- ◆ Plan de surendettement